

Ecrit par le 14 mai 2025

90m³ de carcasses de voitures évacués des Gorges de la Nesque



Ce mercredi 21 février, le [Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#), le [2^e Régiment étranger de Génie](#) (REG), le [SIRTOM](#) de la région d'Apt et le [Département de Vaucluse](#) ont conjointement organisé une opération complexe d'évacuation de déchets au cœur des Gorges de la Nesque, qui sont un site Natura 2000.

En 2022, plusieurs mètres cubes de déchets métalliques, composés principalement de morceaux de carcasses de voiture, ont été jetés dans les Gorges de la Nesque depuis la route départementale D942 reliant Villes-sur-Auzon à Monieux. Ainsi, les déchets ont été stoppés par des arbres 20 mètres plus bas.

En revanche, la sensibilité environnementale du secteur avec la présence de grands rapaces à proximité et les difficultés d'accès dues à la pente raide ont nécessité une opération complexe, qui a été réalisée ce

Écrit par le 14 mai 2025

mercredi 21 février sous la supervision du Capitaine Daniel Villanova, responsable environnement du 2^e REG, et de Baptiste Montésinos, responsable du Site Natura 2000 au PNR du Mont-Ventoux. Une opération qui s'inscrit dans le cadre du partenariat environnemental entre le Parc et le 2^e Régiment étranger de génie et qui a permis de remonter 90 m³ de carcasses de voitures dont le SIRTOM va s'occuper.



Écrit par le 14 mai 2025



Écrit par le 14 mai 2025



Écrit par le 14 mai 2025



©PNR du Mont-Ventoux

Fermeture des Gorges de la Nesque ce week-end

Ecrit par le 14 mai 2025



Ce samedi 3 juin de 7h à 14h et ce dimanche 4 juin de 8h à 18h, la route très fréquentée des Gorges de la Nesque sera fermée exceptionnellement.

Les véhicules motorisés seront interdits de circuler sur la RD942 entre Villes-sur-Auzon et Monieux le samedi en raison du semi-marathon des Gorges organisé par la Communauté de communes Ventoux Sud et le dimanche en raison de l'événement Nesque Voie Verte organisé par le Parc naturel régional du Mont-Ventoux.

[Lire également : 'Les gorges de la Nesque en voie verte Dimanche 4 juin'](#)

Les usagers souhaitant rejoindre le plateau de Sault ou Villes-sur-Auzon pourront emprunter la RD1 ou la RD5 entre Méthamis et Saint Jean de Sault.

V.A.

La route des gorges de la Nesque sera réservée aux cyclistes pendant une journée



Dans le cadre de la Fête nationale du vélo, la RD942, qui relie les communes de Villes-sur-Auzon et de Monieux, sera interdite aux véhicules motorisés et 100% cyclable le dimanche 5 juin prochain de 8h à 18h.

La route touristique des gorges de la Nesque va devenir une voie verte le temps d'une journée. Pour la 8ème édition de la Fête nationale du vélo, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, le réseau 'Accueil Vélo Ventoux', le Comité départemental de cyclotourisme, les communes de Villes-sur-Auzon, Blauvac, Monieux et l'office de tourisme intercommunal Ventoux Sud organisent un rendez-vous entièrement réservé aux mobilités douces.

Ecrit par le 14 mai 2025

Ainsi, tous les cyclistes amateurs ou confirmés en VTC, VTT, vélo de route, vélo à assistance électrique, tandems, vélo couché, troisième roue, tricycle, monocycle, mais aussi les personnes à mobilité réduite sont invités à participer à cette rencontre unique qui revient par!s deux années de pause et qui sera rythmée par diverses animations.

Des activités sur le chemin

Sur le parcours de 21km entre la sortie de Villes-sur-Auzon et Monieux, les participants pourront redécouvrir les gorges de la Nesque, qui sont situées au cœur du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Pas de pression, chacun peut aller à son rythme. Plusieurs activités seront proposées tout au long du parcours.

En plus de la partie sportive de cet événement, les cyclistes pourront également profiter d'animations informatives, ludiques, ou encore gustatives. Au programme : prévention des feux de forêt, informations sur le cyclotourisme et sur les parcours vélo autour du Ventoux, découverte du site Natura 2000, pause fraîcheur et saveurs du terroir.

La sécurité avant tout

Si les véhicules motorisés seront interdits lors de cette journée, la sécurité sera tout de même de mise. Pour ce parcours, il y aura deux départs simultanés, un à Villes-sur-Auzon, et l'autre à Monieux. Les cyclistes devront donc circuler à droite et respecter le code de la route, comme lorsque la route n'est pas barrée, pour éviter les accidents. Les participants seront invités à redoubler de vigilance dans les descentes et les virages, mais aussi aux croisements avec les très rares véhicules moteurs autorisés tels que les riverains ou les voitures de l'événement.

Plusieurs services seront mis à disposition pour l'événement tels que : la gestion des accès et parkings par les signaleurs sportifs, un poste de premier secours UDSP au point d'accueil du Rocher du Cire, une station de réparation et de gonflage sur le site de Fayol, ainsi que de l'eau potable à disposition à chaque point d'accueil. Les organisateurs appellent également les participants à ne pas jeter leur déchet dans la nature et à ne pas fumer dans les massifs forestiers.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Point infos tourisme de Monieux au 04 90 64 14 14 ou celui de Villes-sur-Auzon au 04 90 40 49 82. Les participants sont également invités à consulter [la fiche pratique de l'événement](#).

L'itinéraire réservé aux cycliste le dimanche 5 juin.

V.A.

Écrit par le 14 mai 2025

Esprit rando : gorges de la Nesque ou ascension du mont Ventoux ?



Louis Bonnet est accompagnateur en montagne chez [Esprit rando](#). La promesse ? Découvrez la Provence comme nulle part ailleurs. Ses paysages, son terroir et son authenticité sont mis à l'honneur par un guide passionné et une équipe du tonnerre.

Randonnée dans les gorges de la Nesque

Cette randonnée, qui compte parmi les plus belles du Vaucluse, vous immergera dans l'un des plus grand canyon de Provence. Vie sauvage, géologie et préhistoire seront abordées par le guide lors de cette

Ecrit par le 14 mai 2025

randonnée à couper le souffle. Du 01/07 au 31/08/2021, tous les vendredis de 9h à 13h.

Ascension du géant de Provence

Venez découvrir les sentiers sauvages de la face nord du mont Ventoux qui vous mèneront vers le sommet du Géant de Provence. Cette sortie est aussi encadrée par un guide. Au départ du Mont Serein, cette mythique ascension d'environ 500m de dénivelé vous éloignera de la chaleur de la plaine pour la fraîcheur des sommets. Au menu, panorama sur les Alpes et toute la Provence, histoire du Mont Ventoux, des hommes qui ont façonné et façonnent encore les paysages. Une question subsiste : d'où vient le nom du Mont Ventoux ? Rendez-vous au sommet pour connaître la réponse. Du 01/07 au 31/08/2021, tous les jeudis de 9h à 15h. Sous réserve de conditions météo favorables.

Fontaine-de-Vaucluse et sa résurgence

Des randonnées sont également prévues à Fontaine-de-Vaucluse. Découvrez de manière plus intimiste la plus grande résurgence de France. Des hauteurs jusqu'au gouffre, vous analyserez cette curiosité géologique. Du 01/07 au 31/08/2020, tous les jeudis. De 9h à 15h30.

D'autres activités nature sont proposées par Esprit rando. Plus d'informations, [cliquez ici](#). Les randonnées sont annulées jusqu'au 25 août prochain suite à l'arrêté d'[interdiction d'accès au massif forestier prise par la préfecture](#).

Fin des travaux dans les gorges de la Nesque

Ecrit par le 14 mai 2025



La RD 942 des [gorges de la Nesque](#) est désormais ouverte 7 jours sur 7, dans les deux sens de circulation. Mises à part les dernières finitions en cours, la route est entièrement réaménagée pour offrir à tous les cyclistes, motards, automobilistes, promeneurs, davantage de sécurité et de confort au cœur de ce site tout en conservant son identité et sa biodiversité.

Un projet à 1,4M€

L'objectif du Conseil départemental de Vaucluse : rendre cette route créée en 1911 plus sécurisée et plus agréable pour les nombreux utilisateurs et promeneurs, notamment les cyclistes (49 000 en 2019), qui l'empruntent. D'un montant total de 1,4M€, ce chantier s'est déroulé en 2 phases. La première concernait le confortement d'un talus au niveau de la commune de Monieux suite à un affaissement de la route. Les travaux ont consisté en la création d'un mur de soutènement en béton armé projeté, sur 30 mètres de long et 2 mètres de haut, pour soutenir le remblai. Coût de l'opération : 210 000€.

La seconde tranche de ces travaux (1,2M€) concernait la réfection d'une partie de la chaussée, notamment une portion de 21 km comprises entre Villes-sur-Auzon et Monieux. Ce secteur identifié comme route remarquable par le Parc naturel régional du mont Ventoux et interdit aux poids-lourds a fait l'objet d'une rénovation via une technique de pose d'une nouvelle couche mince d'enrobés fibrés mise en œuvre sur le revêtement existant.

Ecrit par le 14 mai 2025



Photo: Conseil départemental du Vaucluse



Photo: Conseil départemental du Vaucluse

Ecrit par le 14 mai 2025

L.M.